



n° 27 - Juillet 2016

Bulletin Municipal



Sommaire

1 MOT DU MAIRE

2 à 7 VIE COMMUNALE

8 - 9 BUDGET

10 à 13 TRAVAUX COMMUNAUX

14 - 15 ECOLE COMMUNALE

16 à 18 VIE ÉCONOMIQUE

18 à 20 ANIMATION COMMUNALE

21 à 27 ASSOCIATIONS

- Amicale Laïque
Théâtre des 3 Roues et enfants
Gym-Zumba
- Comité des fêtes
- Société de chasse
- Biozat Tennis de table
- Club du 3^{ème} âge
- West Dance Story
- Sapeurs-Pompiers
- Anciens combattants

28 BASSIN DE GANNAT

29 ETAT CIVIL 2016

Calendrier

des
manifestations

Samedi 27 et Dimanche 28 août

Fête patronale

- Moules-Frites
Comité des fêtes
- 2^{ème} Fête de l'artisanat et diverses animations
Municipalité et Associations de la commune

Samedi 1^{er} octobre

Les Trompes des Volcans (Volvic) à l'église

Municipalité / CCAS

Samedi 8 octobre

Festival du conte : il était une voix

Conseil Départemental / Médiathèque

Dimanche 16 octobre

Loto au profit de l'arbre de Noël de l'école

Comité des fêtes

Dimanche 6 novembre

Théâtre des 3 Roues

Club du 3^{ème} âge

Dimanche 20 novembre

Bourse aux jouets et aux vêtements

Comité des fêtes

Samedi 26 novembre

Concours de Belote

Club du 3^{ème} âge

Samedi 3 décembre

Téléthon (tripe)

Municipalité & Bénévoles Téléthon

Vendredi 9 décembre

2^{ème} marché de Noël et arbre de Noël pour les enfants de l'école

Municipalité/Ecole et Comité des Fêtes

Dimanche 11 décembre

Bal Country

West Dance Story

.....

Responsable de la publication : Maire de Biozat - **Conception et impression** : ebCréa - **Photos** : associations, S. Sancelme, mairie de biozat, ebCréa - **Contact Mairie de Biozat** : tél. 04 70 56 54 97 - fax. 04 70 56 53 70 mairie.biozat@orange.fr www.commune-biozat.fr - **Horaires d'ouverture** : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 17h et samedi de 9h à 12h - **Permanence M^{me} le Maire et 1^{er} adjoint** : samedi matin de 9h30 à 12h ou sur rendez-vous - **Bibliothèque municipale** : heures d'ouverture de la mairie et mercredi 14h - 16h (*fonds renouvelé 3 fois/an*)

.....



" Une nouvelle cuisine à la prochaine rentrée "

Le projet de nouvelle cuisine à l'école a enfin démarré en janvier dernier et le planning a été bien tenu. Les derniers travaux d'installation du matériel et la réfection du réfectoire s'effectueront dès le début des vacances d'été. Notre école bénéficiera ainsi d'une structure très performante. Des économies d'énergie devraient également être enregistrées avec l'installation d'une nouvelle chaudière pour le chauffage des classes.

Les effectifs sont annoncés stables voire en légère progression en septembre prochain. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Les activités périscolaires ont encore bien fonctionné, même si l'engagement financier de la commune ne doit pas être oublié.

Nous disposons d'un budget serré cette année et devons rester vigilants sur nos dépenses, en regard d'aides de l'Etat qui continuent de baisser. Cependant, nous avons décidé de ne pas toucher aux impôts communaux.

Les travaux de voirie 2016 concerneront essentiellement les Cluzeaux.

La 1^{ère} tranche de réfection des trottoirs de la Grande Rue du Bourg démarrera dans le courant de l'été. Par ailleurs, de multiples petits travaux, que vous pourrez découvrir en images dans ce bulletin, ont également été réalisés en ce début d'année.

La population de Biozat poursuit sa progression puisque le recensement de janvier dernier nous annonce 826 résidents sur notre commune. (~ + 10 % en 5 ans). Côté entreprises, nous nous réjouissons de la multiplicité des installations d'entrepreneurs dans des domaines très variés que nous vous invitons à mieux connaître en parcourant les pages « Vie économique ».

Le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale est adopté par M. le Préfet. Nous devons maintenant le valider ainsi que le mode de gouvernance du nouvel EPCI(*) auquel nous sommes rattachés.

Souhaitons que les communes puissent encore faire entendre leur voix au sein d'une telle assemblée !

Notre fête patronale se prépare avec l'ensemble des associations de la commune que je remercie pour leur dynamisme. Rendez-vous à tous le week-end du 27 et 28 août ! Peut-on espérer le soleil en regard d'une météo encore bien capricieuse cette année ?

Bonne lecture !

Noëlle Seguin

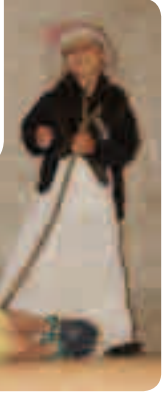
* EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Une année de TAPS bien remplie

Après avoir fini l'année 2015 avec un premier Marché de Noël qui a remporté un vif succès, l'année scolaire s'est terminée avec un programme d'activités périscolaires variées, originales avec beaucoup d'imprévus !

Sur les 36 semaines d'ateliers, les enfants ont pu découvrir des ateliers de Poterie, Créations diverses, Foot, Frisbee, Cuisine, Chant, Hip Hop, Anglais, Mime, Country, Informatique, Théâtre, Déco, Pétanque, Jeux collectifs et Percussions. Pour ce dernier atelier, grâce à ICOPEINT, Entreprise d'Ebreuil, les enfants ont disposé chacun d'un seau qui a été décoré avec leur imagination au cours de l'atelier « Percu » et sont repartis avec, en fin d'année scolaire.





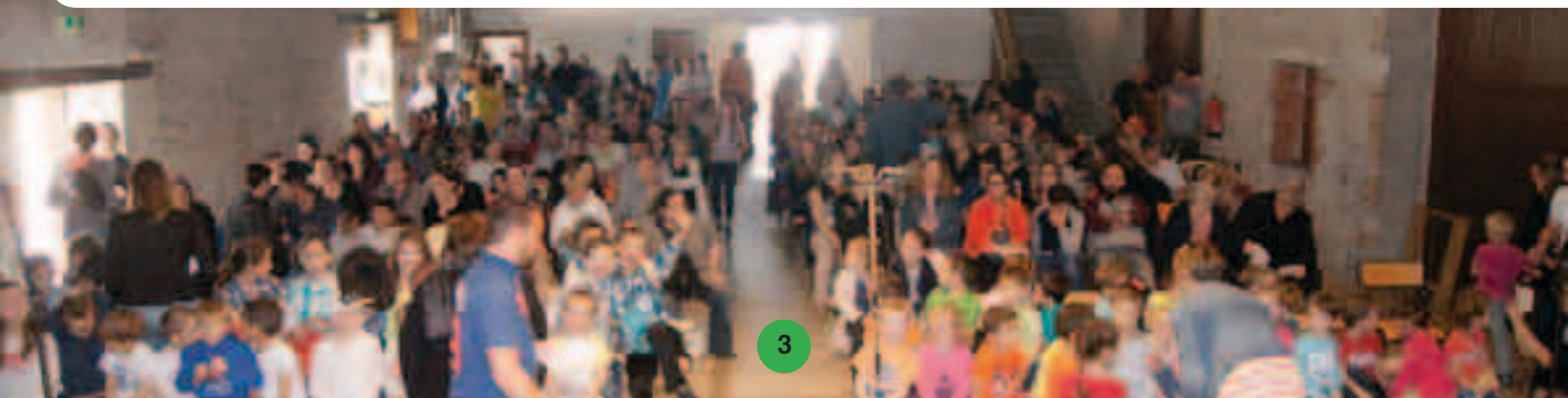
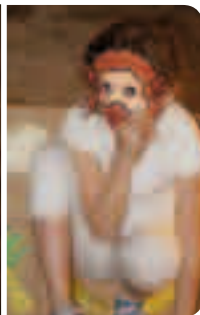
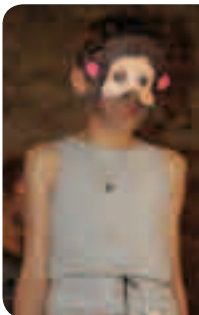
Le talent des élèves pour les ateliers artistiques a été applaudi, comme il se doit, samedi 8 juin. Le spectacle a été suivi de la kermesse organisée par les Parents d'Elèves qui ne comptent ni leur temps, ni leur énergie pour la réussite de cette fête au bénéfice de la Coopérative Scolaire.

Pour terminer les TAPS, des ateliers sportifs ont été organisés pour les classes du CP au CM2 encadrés par la coordinatrice et les Professeurs des Ecoles (Les maternelles ont fait leur atelier sportif à l'école). Par équipe et par couleur, les jeunes ont cherché à gagner le maximum de points avec des ateliers d'adresse, rapidité, logique et ont reçu des récompenses et des friandises offertes par les commerçants de Gannat. Cette après midi sportive s'est terminée, pour toutes les têtes blondes, avec un goûter offert par la municipalité et le bénéfice du Marché de Noël.

La rentrée scolaire devrait être riche, avec de nouveaux ateliers (Astronomie, Travail sur Bois, Gym Variée, Peinture, etc)



Un merci chaleureux à tous les intervenants, municipalité, Véronique, secrétaire de mairie et professeurs des écoles pour ce travail d'écoute et de bonne relation. Un grand merci à Nathalie et Cécile qui ont su improviser au dernier moment pour faire face aux absences imprévues des intervenants. Bonnes vacances à tous ! *Anne Delaval Coordinatrice des TAPS*



Epilogue de notre vol de l'an dernier

Début février, la Mairie a été informée par la gendarmerie de Puy-Guillaume (63) que notre véhicule communal (C15) avait été retrouvé dans un camp de gens du voyage à Crevant-Laveine dans le Puy de Dôme. Il était « maquillé » mais le numéro de série a pu être identifié...

Par ailleurs divers matériels avaient également été mis sous scellés. Alors que Groupama nous avait autorisé à récupérer le matériel volé (hormis le C15), nous avons rêvé quelques instants, pensant récupérer nos tondeuses, remorque et autres taille-haies...

Nous en avons été quelque peu pour nos frais. En effet, rendez-vous est pris avec la gendarmerie de Puy-Guillaume pour le mercredi 6 avril ainsi qu'avec celle de Lezoux qui a aussi récupéré du matériel sur une autre commune.

Au final, nous récupérons 8 « petits » outils (dont caisse à outils, coffret à douilles, rabot, scie, tronçonneuse,...) mais pas de remorque en vue ni de tondeuse ! Nous sommes aussi aiguillés sur 2 garages qui avaient entreposé du matériel volé. Rien de chez nous. Le mauvais feuilleton se terminera seulement le 11 mai dernier où nous avons enfin pu récupérer le matériel énuméré ci-dessus... après 1h30 de déposition.

Des nouvelles de notre site internet

[Contenu](#) | [Menu](#) | [Recherche](#) | [Accueil](#) | [Aide](#) | [Mentions Légales](#) | [Plan du site](#) | [Contact](#) | [Bas de page](#)

Bienvenue sur le site de Biozat



Ouvert depuis début janvier, notre site connaît une bonne fréquentation : une centaine de visites/jour en moyenne, plus de 17 000 pages visitées/mois. Sa mission première est de vous tenir informés des principaux services proposés par la commune. Les parents des enfants fréquentant l'école peuvent retrouver le menu de la cantine ou encore le programme des activités périscolaires. L'agenda en page d'accueil vous informe des principales manifestations à venir. Vous souhaitez contacter un artisan ou toute autre entreprise ? L'ensemble des acteurs économiques de notre commune y sont répertoriés. **Alors, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site <http://www.commune-biozat.fr> !**



Recensement : nos prévisions à 800 sont dépassées

Clôturé le 22 février dernier, le recensement nous donne 826 personnes recensées à Biozat auxquelles il faudra rajouter la population « comptée à part » dont nous connaissons seulement le chiffre en décembre de cette année. Il s'agit des personnes en maison de retraite et des étudiants. Nous devrions donc avoisiner les 840 habitants au total. Le dernier recensement, réalisé en 2011, avait comptabilisé 754 habitants. Donc, une belle progression pour notre commune !

Merci à nos deux agents recenseurs, Manuela et Alice qui ont effectué un excellent travail en temps et en heure. Signalons que vous avez été 44 % à répondre par internet.

Information sur le Service civique

Sont concernés les jeunes de 18 à 26 ans moins 1 jour

Cinq missions peuvent leur être confiées : environnement, solidarité, sport, culture, patrimoine. Le jeune ne peut pas prendre la place d'un employé. Un tuteur est exigé. **Contrat de 8 mois, 24h/semaine.** Formation obligatoire à fournir au jeune concerné : premiers secours, formation citoyenne. Plusieurs communes peuvent s'entendre pour prendre un jeune. Coût : 573,65 €/mois dont 467,34 € donnés par l'Etat et 106,31 € pris en charge par la collectivité. Si l'association des maires ruraux crée une association agréée par le Préfet, et si l'« embauche » d'un jeune en service civique passe par cette association, celle-ci reçoit une aide de 100 €. Il reste seulement 6,31 € à la charge de la collectivité. Selon le Préfet, 128 jeunes effectuent aujourd'hui un service civique dans l'Allier. **Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître en mairie !**

Révision du plan communal de sauvegarde

Début mars, une commission de 8 élus a travaillé sur la mise à jour du plan communal de sauvegarde. Que se cache-t-il derrière ce nom quelque peu inquiétant ?

Il s'agit « simplement » d'une procédure de gestion de crise en cas de risque majeur : d'ordre météorologique (tempête, neige abondante, grand froid, inondation, canicule...), technologique (accident d'un véhicule transportant des matières premières dangereuses, incendie, ...) ou encore liés à la santé (pandémie, intoxication alimentaire, ...).

Les modalités de déclenchement d'une crise sont écrites précisément ainsi que le schéma du dispositif communal de crise. Ce document comporte également les plans de la commune divisée en 15 sections, identifiant les élus responsables de chaque secteur et recensant les personnes âgées et sensibles (personnes seules par exemple). Ce plan communal de sauvegarde s'articule avec le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS), rédigé par la Direction de l'Ecole. Validé au Conseil Municipal du 29 mars dernier, il a été transmis à la Préfecture et un arrêté de mise à jour a été émis.

Haut débit : Où en est-on sur notre commune ?

Trois phases de développement du réseau en Auvergne (ancienne version région) sont annoncées sur 12 ans, avec un objectif de couverture intégrale en 2020 et 8 Mb minimum pour tous en 2017. La technologie va très vite : on parle même maintenant de 100 Mb (80 % couverts en 2025).

Le très haut débit est atteint soit par la fibre optique, soit par un relai wifimax (réseau hertzien), soit par satellite (parabole nécessaire, offerte à l'administré (400 €) mais la pose n'est pas comprise (4 opérateurs sont agréés pour l'installation).

Pour connaître si chacun est éligible au haut débit et dans quel délai, vous pouvez vous connecter à www.auvergneshautdebit.fr et en précisant votre adresse postale ou votre n° de tel.

Où en est le déploiement sur Biozat ? Le schéma annonce la fibre optique FTTH (fiber to the home) courant 2020.

Signal national d'alerte par sirène

Pour donner l'alerte, une sirène émet un signal prolongé, modulé, montant et descendant, de trois séquences séparées par un intervalle de 5 s. Chaque séquence est composée d'un signal modulé de 61 s, qui s'atténue ensuite pendant 40 s. Un signal d'essai est déclenché par les Pompiers chaque 1^{er} dimanche du mois. La sirène pourrait ainsi être utilisée par la Mairie en cas d'alerte très grave qui pourrait être complétée par une alerte « porte à porte » par les élus responsables.



70 ans du SIVOM Sioule & Bouble

Le 29 avril, le Maire et 2 déléguées au Sivom (Annick et Françoise) ont assisté à la cérémonie des 70 ans du syndicat, conduite par le Président Gérard Laplanche.

Belle manifestation retraçant le côté avant-gardiste des décideurs de l'époque qui ont eu l'idée d'aller capter l'eau de la Louchadière !





Commission chemins avec les Agriculteurs

Le 21 mai dernier, 6 agriculteurs ont rejoint la commission municipale pour faire un état des lieux des chemins de leur secteur respectif. Deux types de travaux ont été identifiés : ceux pouvant être réalisés en régie par les employés communaux (bas chemin de la Duline, les Gaillots, Laborie, chemin du château aux Cluzeaux) ou d'autres, plus importants qui devront être sous-traités tels que ceux concernant le chemin du Grippe. Globalement, hormis celui-ci nous constatons que nous n'avons pas de situation très mauvaise.

27 & 28 mai : un week-end « difficile »...

Tout a commencé aux Cluzeaux dès le jeudi 26 après-midi : panne de courant persistante qui a duré jusqu'au vendredi 20h et il faisait très chaud ...

ERDF a eu beaucoup de mal à localiser le défaut. Vers 17h, enfin, le câble défectueux est identifié, près de Laborie, isolé puis réparé.

Nous nous apprêtons à déclencher notre Plan Communal de Sauvegarde (fourniture groupes électrogènes ou place dans congélateurs vides). L'ensemble des habitants de la rue des Gazets ont été individuellement informés. Le courant revient enfin vers 20 h. Ouf !

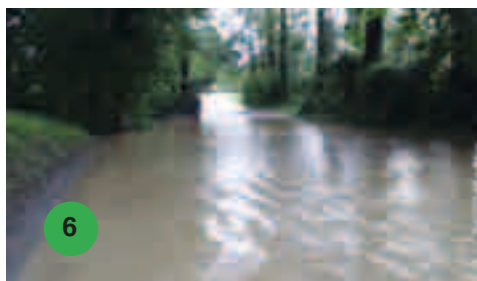
Fin d'après-midi du vendredi, un orage soudain de grêle s'abat alors sur la commune : il détruit champs et jardins, casse quelques vérandas et autres abris et martèle les voitures.



Le lendemain, samedi, « chacun panse ses plaies ». Nous déblayons la route de Charmes envahie par le sable du cimetière, nous balayons le parvis de l'église. Et, rebelote le samedi soir avec, **cette fois, un fort orage de pluie** : les champs gorgés d'eau, route de Charmes et Denone, ont débordé rue de la Font Pigeon puis Grande Fontaine et enfin Grande Rue jusqu'à la route des Cluzeaux, qui se retrouvent les pieds dans l'eau. Une vingtaine de volontaires en bottes et armés de balais se sont spontanément mobilisés pour tenter d'arrêter l'eau ou de la détourner vers les regards d'écoulement qui, eux aussi, n'arrivaient plus à avaler. Vers 22h, les soucis étaient enfin résolus ou presque sauf pour ceux qui étaient encore inondés dans leur garage ou cave. Elan de solidarité qui a fait chaud au cœur. Merci à tous !

Le lundi suivant, plusieurs élus ont donné un coup de main aux employés pour nettoyer les zones qui avaient le plus souffert le samedi. Dans la Grande Rue, la maison Gaudy a été plus particulièrement atteinte. Nous leur avons fourni des sacs de sable pour éviter que cela se reproduise et la bordure de trottoir face à leur entrée a été reprise.

L'ensemble des caniveaux et fossés du secteur concerné ont été débouchés au cours des jours qui ont suivi. Un secteur de la rue de la Tour a également été touché par les inondations. Le curage des fossés voisins a été réalisé.





Elle se tiendra cette année **les samedi 27 et dimanche 28 août**.

Le samedi, c'est le Comité des Fêtes qui est en charge de l'animation avec ses traditionnelles moules frites et soirée dansante. Reste à mettre en œuvre l'animation du dimanche. La Commission Animation, réunie le 20 janvier dernier, a décidé de relancer l'idée d'un marché artisanal bien perturbé l'an dernier par la pluie incessante durant toute la journée.

Les exposants en intérieur seront accueillis dans la Grange. Nous comptons une trentaine d'inscriptions à ce jour. Une réunion avec l'ensemble des associations de la commune, le 17 juin dernier, a validé la participation de la Danse Country (WDS) qui nous fera une démonstration de son savoir faire. D'autres associations pourraient également intervenir (zumba, ...).

D'autres animations seront également proposées par la Mairie : gonflage de ballons, spectacle d'échassiers, maquillage/ tatouage, promenades en calèche, exposition de voitures anciennes. Des plateaux repas seront proposés à midi et le soir (sur réservation). Des brochettes de bonbons et des crêpes, confectionnées par nos fidèles bénévoles seront proposées.

Si vous connaissez ou êtes vous-mêmes artistes ou artisans, n'hésitez-pas à vous inscrire en mairie ou via notre site internet (formulaire disponible en page d'accueil).



La Bibliothèque désormais ouverte le mercredi après-midi de 14h à 16h

Afin de redynamiser la fréquentation de la bibliothèque, nous vous proposons une ouverture de 2h le mercredi après-midi.

De nouveaux ouvrages sont régulièrement renouvelés au cours de l'année grâce à la médiathèque départementale à laquelle notre commune est adhérente et qui vient nous visiter avec le Bibliobus.

Pas d'abonnement et le service est gratuit ! Alors, n'hésitez-plus à faire le détour par la salle du Conseil municipal où se tient la bibliothèque ! Vous y serez accueillis par Aline, bénévole et elle-même passionnée de lecture. En fonction de la fréquentation, l'ouverture se limitera à 2 mercredis/mois.

Festival du conte : il était une voix

Le Conseil Départemental, via sa médiathèque, organise depuis 10 ans un festival de contes dans différentes communes, sur une dizaine de jours. Cette année, **Biozat accueillera un conteur le samedi 8 octobre**, en soirée, pour la joie des petits et grands. A noter d'ores et déjà à votre agenda !

Un budget 2016 essentiellement consacré à la construction de la nouvelle cuisine de l'école. En dépit d'une nouvelle baisse de la dotation générale de fonctionnement (DGF) de 10 000 €, nous avons fait le choix de ne pas appliquer d'augmentation à nos principales taxes.

Commune

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 638 280 €, soit en léger retrait (- 4,1 %) par rapport à 2015.

Côté Dépenses, nous avons plus particulièrement tenté de baisser les charges à caractère général (-7,7 %) en réajustant au mieux chacun des postes. Les charges de personnel, incluant le personnel temporaire impliqué dans les activités périscolaires, évoluent globalement de 2,6 %.

Côté Recettes, la totalité des dotations et participations de l'Etat baisse d'environ 12 300 € et totalise 172 363 €*. A l'inverse, l'ensemble des impôts et taxes, représentant 382 194 € progresse de 11 700 € (essentiellement taxes foncières et habitation).

*Lorsque nous avons voté le budget le 29 mars dernier, nous ne connaissions encore pas le montant des aides de l'Etat. Nous avons pris l'hypothèse d'une baisse de la DGF de 7 K€ qui s'est avérée au final de 10 K€. Le Conseil Municipal a donc pris une décision budgétaire modificative le 23 juin dernier.

RAPPEL PRINCIPALES TAXES

Taxe d'habitation	21,44 %	Cotisation foncière des entreprises	26,39 %
Foncier bâti	12,82 %	Foncier non bâti	31,77 %

BUDGET COMMUNE – FONCTIONNEMENT

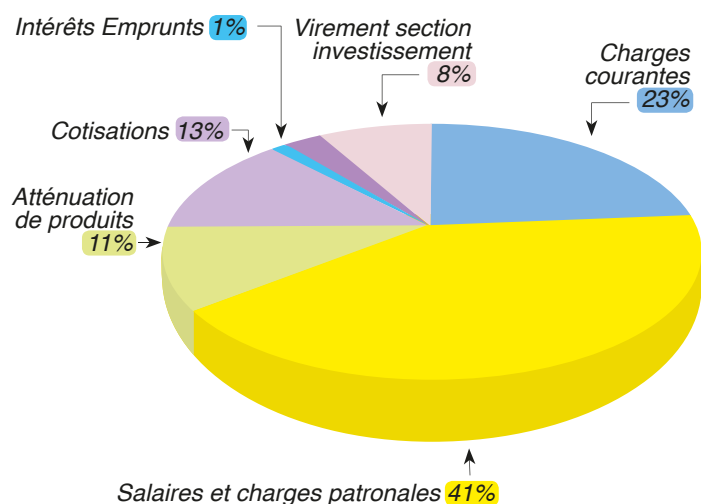
DEPENSES

Charges courantes	148 656 €
Salaires et charges patronales	262 960 €
Atténuation de produits (versement au FNGIR)*	66 618 €
Cotisations	82 972 €
Intérêts Emprunts	6 789 €
Subventions associations (1)	1 100 €
Equilibre budget lotissement	16 563 €
Virement section investissement	52 622 €
TOTAL	638 280 €

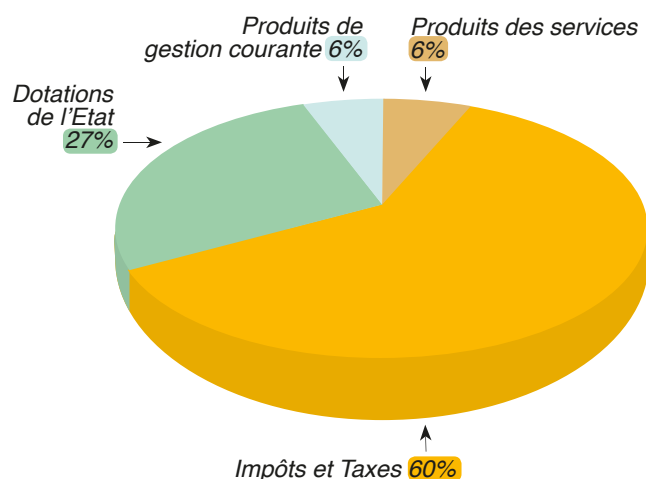
RECETTES

Atténuation de charges	5 360 €
(remboursement salaire contrat aidé)	
Produits des services (cantine, garderie, ...)	40 200 €
Impôts et Taxes	382 194 €
Dotations de l'Etat	172 363 €
Produits de gestion courante (loyers, charges)	35 563 €
Produits exceptionnels	2 600 €
TOTAL	638 280 €

Répartition dépenses de fonctionnement 2016 (€)



Répartition Recettes de fonctionnement 2016 (€)



* FNGIR = Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources : Mécanisme de redistribution horizontale des ressources entièrement alimenté par les Collectivités locales depuis la réforme de la taxe professionnelle en 2011.

(1) Le CCAS est désormais financé à hauteur de 5 000 € par le supplément d'indemnité perçu et reversé par le Maire.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 645 142 € dont plus de 80 % concernent la construction de la nouvelle cuisine qui va être effectivement réalisée sur cet exercice. Environ 40 000 € sont orientés sur la voirie et la 1^{ère} tranche de réfection des trottoirs.

Nous renouvelons aussi plusieurs équipements : chaudière appartement 24 Gde Rue, un poêle salle préfa, divers matériel pour l'entretien de la commune (nettoyeur haute pression, perforateur) ou pour l'école (petit mobilier pour maternelle).

BUDGET COMMUNE – INVESTISSEMENT

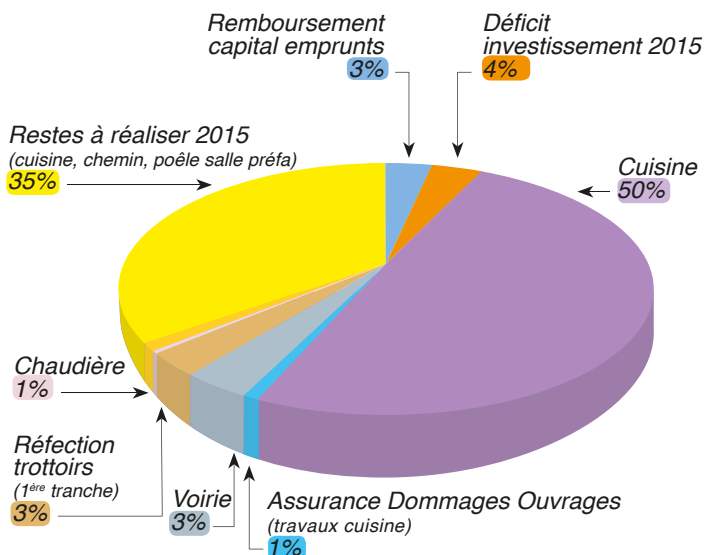
DEPENSES

Remboursement capital emprunts	21 834 €
Déficit investissement 2015	23 523 €
Cuisine	320 000 €
Assurance Dommages Ouvrages (travaux cuisine)	5 000 €
Voirie	22 500 €
Réfection trottoirs (1 ^{ère} tranche)	20 000 €
Petit matériel	3 200 €
Chaudière RdC 24 Gde Rue	4 500 €
Restes à réaliser 2015 (cuisine + chemin + poêle salle préfa)	224 585 €
TOTAL	645 142 €

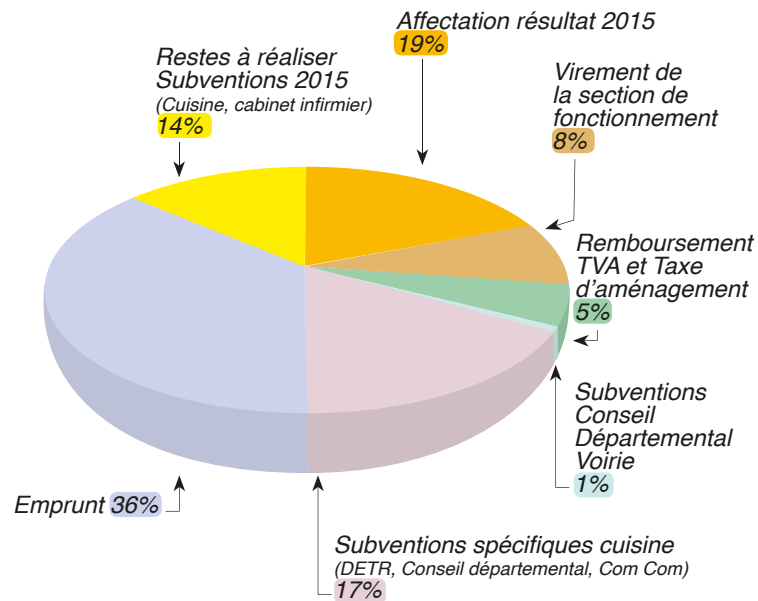
RECETTES

Affectation résultat 2015	125 338 €
Virement de la section de fonctionnement	52 622 €
Remboursement TVA et Taxe d'aménagement	31 001 €
Subventions Conseil Départemental - Voirie	5 400 €
Subventions spécifiques cuisine (DETR, Conseil Départemental, Com Com)	107 481 €
Emprunt (cuisine + réfection trottoirs)	235 000 €
Subventions reste à réaliser 2015 (Cuisine, accessibilité cabinet infirmier)	88 300 €
TOTAL	645 142 €

Répartition dépenses d'investissement 2016 (€)



Répartition recettes d'investissement 2016 (€)



Abordons maintenant le budget Assainissement

En fonctionnement, il s'équilibre à 93 825 € et en investissement, à 81 223 €. La lagune fonctionne correctement et ne nécessite pas de travaux supplémentaires pour le moment, hormis l'entretien classique.

Début fondations



Le chantier de la cuisine de l'école avance bien

Commencé début janvier, avec le piquetage pour terrassement, les travaux de fondation et gros œuvre se sont enchaînés jusqu'à mi-mars. Les charpentiers et couvreurs ont pris le relais et courant avril, la toiture du nouveau bâtiment et celle du réfectoire étaient réalisées. Fin avril jusqu'en juin, se sont enchaînés les travaux intérieurs : pose des cloisons, huisseries, électricité, plomberie. La résine au sol vient d'être posée. Nous sommes maintenant à la phase des finitions. Le planning est respecté. Le « gros morceau » à effectuer dès le début des vacances scolaires concerne la rénovation du réfectoire et l'installation de la nouvelle chaudière. L'ensemble devrait être fonctionnel à la rentrée. Nous vous inviterons à venir découvrir ces nouvelles installations dans le courant de l'automne (date et information à venir).

Bétons



Charpente



Toiture réfectoire



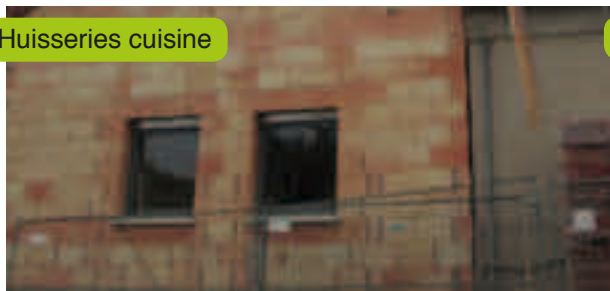
Couverture réfectoire



Toiture et zinc terminés



Huisseries cuisine



installations techniques dans les combles



Cloisons intérieur cuisine



Rampe accessibilité terminée



Réserves froides et négative installées



Hotte cuisine





Des espaces de tri plus propres

Même si les différents containers (verre, papier-carton, plastiques-boîtes métalliques) localisés près de la Mairie, à la Grange et à Martinges, étaient déjà très accessibles, nous avons le regret de constater, très souvent, des espaces sales avec des déchets jonchant régulièrement le sol (bouchons, verres cassés,...) et difficiles à nettoyer.

Nous avons donc décidé de réaliser des dalles de ciment sous les containers afin d'avoir des lieux plus propres et plus faciles à entretenir. Le Sictom a procédé au déplacement des containers concernés, fin janvier, pour permettre les travaux les semaines suivantes. Les containers ont retrouvé leur place initiale au 25 février. Au niveau de la mairie, avant la réalisation de la dalle béton, les employés en ont profité pour buser tout le long du stade et ainsi récupérer les eaux de pluie. Aujourd'hui, même si quelques incivilités sont encore constatées (bris de verre récurrents à côté du container plutôt que « dedans »...), ces espaces sont devenus plus propres.



Vitraux cassés à l'église et travaux d'étanchéité à venir ?

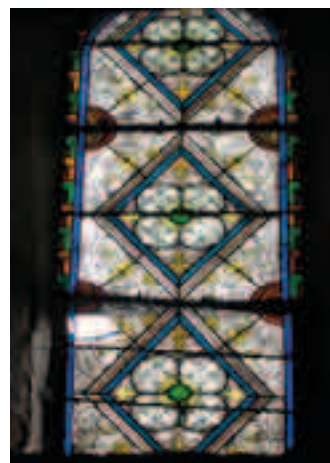
Début février, un coup de vent a fait tomber un vitrail blanc au-dessus de la porte d'entrée. Un autre vitrail sur le côté nord était également endommagé depuis plusieurs mois. Le technicien de la DRAC nous a conseillé de faire une déclaration à notre assureur. **L'expert Groupama a reconnu les faits et nous a accordé le montant de 2 603 €** en regard des devis des maîtres verriers sollicités. Les travaux de réfection sont en cours de réalisation par M. Trindade, Cristallerie des 4 Vents, de Saulcet.

Par ailleurs, nous avons sollicité la DRAC pour une visite de notre église début mars. L'idée était de leur demander un chiffrage approximatif de la poursuite de la réfection des peintures murales (pour un montage de dossiers futurs).

Au final, les deux spécialistes se sont focalisés sur l'état de la voûte à droite et à gauche à l'entrée de l'église, qui laisse encore apparaître des traces d'humidité. L'entreprise qui a réalisé la toiture (Dagois) est venue faire les vérifications nécessaires.

Il semblerait qu'il s'agisse d'un problème d'étanchéité des parements extérieurs et non d'un problème de couverture. Les dalles en pierre des surmonts du pignon ouest ne sont pas recouvertes et les joints de mauvaise qualité favorisent les infiltrations.

La solution consisterait dans l'habillage du dessus des dalles et le rejointement partiel de la façade ouest. La prise de décision est entre les mains de la DRAC. En parallèle, un démaussage de la toiture côté grande rue s'impose car des grains de blé transportés par les pigeons ont germé sur le toit. Par ailleurs, quelques ardoises de la sacristie méritent d'être changées. Le devis pour ces derniers travaux, d'entretien s'élève à 4 387 € TTC. Les demandes de subvention sont en cours.





Finition Chemin du Grenouillat empierré et réparation chemin des Guérauds

Les travaux réalisés par l'entreprise Irrmann-Papon fin mars – début avril ont abouti à deux chemins en parfait état. Le chemin du Grenouillat est désormais bordé de 4 habitations à louer dont 2 sont déjà occupées. Les travaux se sont élevés à hauteur de 3 365 € TTC et étaient inscrits au budget dans les restes à réaliser 2015.

Le fossé du chemin des Guérauds a été curé, l'autre côté a été busé et engazonné et le reliquat de rabotage disponible a été épandu pour une meilleure finition.



Voirie 2016

Comme nous vous l'avions annoncé l'an dernier, après la réalisation du pluvial, sur une partie de la rue des Gazets, aux Cluzeaux, nous réaliserons l'enrobé cette année, sur cette même rue, depuis le croisement de la route des Cluzeaux jusqu'à hauteur de la propriété Perez. C'est la société Eiffage qui a été retenue pour la somme de 15 264 € TTC, à laquelle s'ajoute la contribution de l'ATDA pour son aide technique. Une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 30 % a été obtenue. Rappelons que sur l'autre partie de la rue des Gazets, durant l'hiver dernier, nos employés ont cassé la « banquette » afin de faciliter l'évacuation de l'eau.

Balayage de la commune

Pour la seconde année, l'entreprise ANS de Pont du Château est intervenue le 12 avril dernier sur notre commune.

Didier et Guy avaient préparé le chantier les jours précédents, facilitant l'élimination complète des plantes germant en bordure des trottoirs.

Au final, le chantier a duré 2 heures de moins que l'an dernier en regard d'un salissement moins important, d'où un coût revu à la baisse.



Multiplés travaux sur diverses toitures

Plusieurs bâtiments communaux ont présenté des problèmes de planches de rive en mauvais état et quelques tuiles à refixer ou remplacer. C'est le cas de l'arrière du local de rangement dans la cour de l'école, côté propriété Gauthier, de l'arrière également du local des pompiers, côté propriété Chervet, ou encore du pignon sud de la Grange où des chevrons ont dû être changés avec reprise de volige et liteaux.

L'entreprise Pagnon a réalisé l'ensemble de ces réfections pour la somme de 3 744 € TTC.





Plantations fleurs commune

Le 17 mai dernier, une équipe de bénévoles et élus (Michèle, Yasmine, Françoise, Didier, Joël et Noëlle) se sont retrouvés pour embellir la commune.

Le temps voulant bien être clément ce jour-là, quelques bégonias, géraniums, impatiens ont été plantés dans plusieurs parterres de Biozat. Malheureusement la grêle puis les orages ont, depuis, fait un peu de mal...

Nous remercions tous les riverains qui veulent bien apporter quelques soins aux plantations ou suspensions. Les vivaces de l'an dernier ont bien poussé et le parterre de la Grange est d'ores et déjà bien rempli.

Cet automne, nous prévoyons de planter quelques rosiers rustiques de part et d'autre de l'escalier face à l'église. Les jonquilles, plantées à l'automne dernier, devraient se multiplier cette année.



A venir...

Cet été, 1^{ère} tranche de réfection des trottoirs Grande Rue

En janvier dernier, nous avons analysé le chiffrage des travaux qui pourraient être effectués en plusieurs tranches étalées sur 4-5 ans, en regard de nos moyens financiers. En 2016, le Conseil Départemental ne subventionne pas ce type de travaux, du fait que nous ne touchons pas à la rue adjacente au trottoir... La seule aide possible à laquelle nous tenterons de prétendre pour 2017 sera la réserve parlementaire. Nous avons cependant décidé d'engager cette année une 1^{ère} tranche de travaux, partant de la rue de l'Ecole jusqu'à la rue de la Mairie, à hauteur de 20 K€ TTC. De part et d'autre de la Grande Rue, il s'agira de reprendre les regards, si nécessaire, et les bordures (si cassées). Un nouveau revêtement en bi-couche rose sera réalisé, plus étanche que le sable à la pousse des mauvaises herbes. En effet, l'utilisation des produits phytosanitaires sur le domaine public sera interdite à compter du 1^{er} janvier 2017. Les entrées de propriété seront réalisées en enrobé (si pas déjà existantes, bien entendu). Ces travaux devraient être réalisés au cours du mois de juillet. Ils impliqueront la disparition de toute plantation sur le trottoir concerné. Nous essaierons, bien entendu, de créer le moins de nuisance possible aux riverains pendant les travaux.

Dans le même temps (d'ici fin août au plus tard), le poids public sera également rénové. Souhaitons que ces améliorations soient profitables à tous !

Et plus tard... Accessibilité Grange Communale

La réglementation en matière d'accessibilité évoluant en permanence, nous nous voyons imposer quelques travaux à la Grange Communale pour bénéficier du feu vert des autorités en la matière. Nous avons fait le choix de déposer un AdAp (Agenda d'Accessibilité programmée) comme la loi nous y autorise. Les divers travaux demandés de plomberie et carrelage seront réalisés seulement en 2018.

A propos de l'école

17 nouveaux élèves sont inscrits pour la rentrée 2016-2017 ce qui portera les effectifs à **100 élèves répartis en 4 classes** :

- **PETITE ET MOYENNE SECTION** 26
Jessica BECHTI
- **GRANDE SECTION - CP** 26
Lilian LAVERGNE
- **CE1- CE2** 20
Amandine VOGRIG
- **CM1 – CM2** 28
Rodolphe QUINTIN

Les Petite et Moyenne sections ont passé la journée du 9 juin à la ferme pédagogique de Jozerand



Les CE1-CE2 et CM1-CM2 sont allés une journée au Gour de Tazenat le 1^{er} juillet.



Le projet de liaison CM2 - 6^{ème} de l'année s'est finalisé par une présentation mutuelle de séances d'acrosport au collège le 3 juin

Les CM1 et CM2 sont allés le 29 avril faire une visite historique de Vichy et de l'opéra.



Les Grande section et CP ont suivi , pour leur part, des parcours d'orientation ainsi que des jeux collectifs au jardin Delarue à Gannat le 14 juin.

Ils sont également partis 2 jours au centre nature du Vert Plateau à Bellenaves





Le 6 juin dernier, 21 élèves de CM1 et CM2, sous la houlette de Jessica Bechti, ont obtenu leur permis de bonne conduite sur internet. Deux membres de la Brigade de Gendarmerie de Gannat-Ebreuil sont venus remettre les diplômes aux enfants. Bon surf à tous !

Permis de bonne conduite sur internet

Les CM2 se voient récompensés par le CCAS

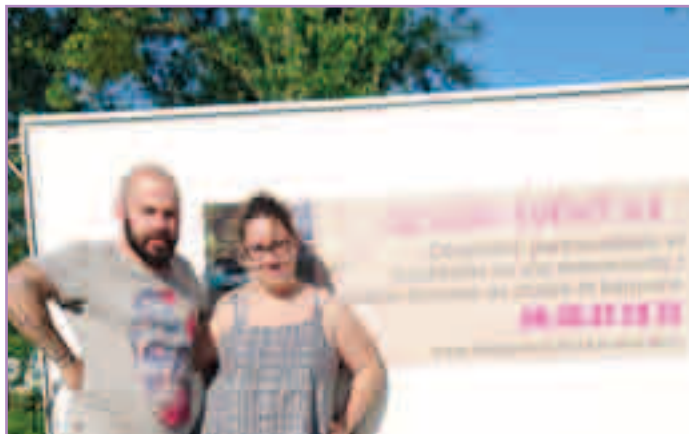
Le 24 juin dernier, les membres du CCAS de Biozat et la Municipalité de Charmes ont remis un chèque cadeau de 25 € aux élèves qui partent en 6^{ème} (11 de Biozat et 3 de Charmes). Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs futures études au collège.



Permis piétons

Le 17 juin, c'était au tour des CE1 – CE2 de recevoir le permis piétons





Design Event 63

Sabrina Arnal et son mari Dorian sont à la tête de cette micro-entreprise. Anciens habitants d'Aigueperse, Ils recherchaient une maison avec de l'espace et ont eu un coup de cœur pour celle qui est maintenant leur résidence principale à Biozat (plus précisément, Martinges). Installés depuis juin 2015 sur notre commune, ils poursuivent leur activité créée il y a 3 ans : **agence d'événementiel spécialisée dans l'organisation et la décoration**, essentiellement dans le privé, notamment les mariages, mais aussi anniversaires pour enfants, anniversaires pour adultes, baptêmes, baby-shower (fête pré-natale), les enterrements de vie de jeune fille/garçon, mais également l'organisation de voyage de noces, de célébrations de cérémonies laïques... **L'entreprise possède aussi un service de location de matériel pour vos réceptions : barnums, housses de chaises,...**

«L'activité est en constante progression, l'agenda 2017 se remplit déjà. Certains clients nous laissent carte blanche quant à l'organisation et la décoration de leur manifestation. Ils veulent la surprise. D'autres, au contraire, souhaitent une décoration bien précise, avec une organisation personnalisée et connue. Ils veulent savoir le déroulement de la manifestation» confie la jeune entrepreneuse. Il faut dire que les clients font confiance à leur professionnalisme.

Contact : Design Event 63
Sabrina Arnal
 12 rue de la mare - Martinges
 Tél : 06 48 32 38 75
 04 43 13 14 50
 www.designevent63.keosite.com

M^{me} Arnal a suivi des études de commerce, mais aussi des études de décoration intérieure, a eu son propre atelier de peinture, ainsi qu'un atelier de loisirs créatifs. Design Event 63 travaille aussi en parfaite collaboration avec un DJ, un magicien et un photographe sur lesquels les clients peuvent s'appuyer, si besoin. «**Nous sommes très heureux d'exercer ce métier. C'est une passion avant tout**» conclut M^{me} Arnal. (ci-contre : exemple de décoration de la grange communale de Biozat)



T.T.M.G. : Tous Travaux Métalliques GOUGAT

Jean-Jacques Gougat avec sa famille, réside aux Cluzeaux depuis mars 2012. Il a 40 ans et a créé, il y a un peu plus de 5 ans, son entreprise avec le statut d'auto-entrepreneur.

Il travaille dans le domaine de la métallurgie depuis plusieurs années puisqu'il a débuté sa carrière comme ouvrier chez l'entreprise Royer à Gannat. Il a ensuite voulu voler de ses propres ailes. Avec un associé il a créé la SARL MCMBG basée à Jayet. Cette société a fonctionné pendant 4 ans, puis en raison du départ de son associé, Jean-Jacques décide, en février 2011, de continuer son activité en créant la structure T.T.M.G.

Compte tenu de son expérience et de son professionnalisme, Jean-Jacques a conservé une activité soutenue. Bien équipé en matériel professionnel, il a un périmètre d'activité très large :

- Construction hangar agricole et garage métallique
- Rénovation et pose de bardage neuf
- Fabrication de portails et portes de grange, garage, hangar et cour
- Fabrication d'escaliers et de rampes métalliques
- Travaux métalliques et petites soudures
- Réparation agricole en soudure
- Réparation et pose de barrières d'élevages et de cornadis

Il travaille en partenariat avec l'entreprise GERARD à Gannat et propose des devis gratuits.

« Je travaille essentiellement avec les particuliers et les agriculteurs. Mon champ d'action se situe sur 100 km autour de Biozat, Gannat et ses alentours bien sûr, mais aussi côté Puy de Dôme autour de Riom. Mon ancienne société m'ayant permis de garder une clientèle fidèle, je n'ai pas fait beaucoup de publicité car la recommandation et le bouche à oreilles fonctionnent bien. »

Comme tout entrepreneur dynamique, Jean-Jacques a des projets avec notamment la création d'un atelier à Biozat. « Aujourd'hui je suis très content de mon activité, avec des journées bien remplies, mais qui me laisse une grande liberté et autonomie dans mon travail ».

Contact : Jean-Jacques GOUGAT
 11 Rue des Noyers – Les Cluzeaux
 Tel. 06 27 26 25 32 Mail : jj.gougat@gmail.com



Les Charmes du Burger : de la restauration rapide jusque dans nos villages

C'est en décembre 2015 que Romuald Bayet a créé son entreprise « Les Charmes du Burger ». Le 5 février dernier, il commençait son activité. Romuald a travaillé très jeune avec ses parents qui étaient boulangers à Gannat, puis il a intégré la société Galva Eclair à Saint-Pourçain. Pendant 20 ans il a travaillé et évolué au sein de cette société jusqu'au poste d'agent de maîtrise. Suite à un licenciement, il a décidé de créer sa propre entreprise.

Ayant toujours eu une attirance pour la cuisine et voulant rester fidèle à ses racines et soucieux d'innover, il décide de se lancer dans la restauration rapide par l'intermédiaire d'un **commerce ambulant pour la vente de Burgers**. Il suit donc toutes les formations obligatoires pour exercer cette activité : hygiène et sécurité, permis d'exploitation avec la licence grand restaurant. Grâce à un prêt bancaire, il acquiert un camion qu'il équipe entièrement avec tout le matériel de cuisine nécessaire en respectant les normes exigées par une telle activité. De plus, le camion est équipé d'un matériel vidéo avec écran plat permettant la **diffusion d'événements sportifs** (Euro de football, Tour de France, Jeux Olympiques, ...) mais aussi de musique.

Pour compléter cet équipement il s'est doté de chaises et tables permettant de se restaurer à l'extérieur par beau temps. Il mène également une campagne de publicité dynamique (décoration du camion, flyers, Facebook) dans toute la région en faisant appel à une entreprise Biozatoise : ebCréa.

C'est ainsi que depuis février 2016, Romuald propose à ses clients des Burgers en tout genre, avec une nouveauté chaque mois, (il faut toujours innover dit-il) **mais aussi des entrecôtes, steacks hachés, pavés de charolais aux 3 poivres, andouillettes, le tout accompagné de frites**. Il est présent les :

- lundi midi et soir à Gannat, place Pasteur.
- mardi midi sur le parking des ailes à Vichy.
- mardi soir, samedi midi et soir à Charmes, place de l'église.
- mercredi et vendredi soir / dimanche midi et soir à Biozat (derrière la mairie)

Il peut aussi intervenir dans le cadre d'événements particuliers tels que des manifestations sportives, anniversaires ou soirées diverses. Ses clients peuvent aussi passer commande par téléphone.

Après 5 mois de fonctionnement, Romuald est très content de son activité et de son nouveau statut. « J'exerce une activité qui me plaît et qui m'a toujours plu. J'ai une totale liberté et indépendance dans un créneau qui n'a pas d'équivalence dans la région. Connaissant bien l'environnement pour y vivre et pour avoir évolué très longtemps dans le milieu associatif local, je connais bien les gens de Gannat, Charmes et Biozat. J'aime la proximité et la relation avec les clients. De ce fait, le bouche à oreille fonctionne bien et me permet d'attirer des clients de nombreux villages environnants. En un mot, je suis pour l'instant très content de cette nouvelle activité et, si j'avais su, je me serais lancé beaucoup plus tôt ! »

Contact : Romuald Bayet - Tel : 06 60 53 83 80
Lotissement de Charmes 03800 Charmes



R'Concept : faisons connaissance avec Jaoide Bechti

Certains d'entre vous le connaissent déjà dans le rôle de coordinateur des TAPS puisqu'il y a participé durant l'année 2014-2015. Ainsi, Jaoide a travaillé plus de 10 ans dans l'animation : dans des parcs pour enfants et au sein de collectivités comme la nôtre.

Lorsqu'un prestataire événementiel de la région a cessé son activité en 2013, Jaoide a décidé de monter sa propre structure. Associé à Ludwig Dziedzic, il crée en décembre de la même année la société R'Concept. **L'activité de la société est centrée sur la location d'articles de loisirs comme les jeux gonflables**, et se décline de plusieurs façons : durant l'été, Jaoide propose la location de structures gonflables à des collectivités, des comités d'entreprises, des communes, des particuliers pour les mariages, anniversaires et toutes autres occasions de faire la fête ! Il vous propose également, pendant les vacances estivales, des parcs de jeux gonflables en extérieur.

Le reste de l'année, il crée des parcs de jeux gonflables éphémères en intérieur notamment pendant les vacances scolaires, ce qui permet de proposer de nouvelles activités aux enfants, et ce, même par mauvais temps !

R' Concept ne compte cependant pas s'arrêter là, puisque **la société proposera bientôt des stages sportifs ainsi que l'organisation d'événementiel** pour des particuliers ou des professionnels.

Contact : Jaoide Bechti
18 rue des Guérauds – Les Cluzeaux
Tél. 06 52 18 03 41

Email : Rconceptsociete@gmail.com
Site internet : www.rconcept.org

Entrepôt
26 route de la gare
03800 Monteignet sur l'Andelot.



Vie économique

Retrouvez l'ensemble des entreprises de notre commune sur notre site internet :

<http://www.commune-biozat.fr>. Et si nous n'avions pas encore eu connaissance de votre activité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !

Entreprise de notre commune

(pas encore signalée dans ce bulletin)

- **ASTIC' NET SERVICE : Société de nettoyage industriel**
Nettoyage des vitres particuliers et professionnels, débarras, remise en état après travaux, petit bricolage (faïence, peinture ...)

Contact : 4 rue des Noyers (Les Cluzeaux)

Tél. 06 88 17 08 91 / 04 70 32 62 73

Et pour rappel... **votre commerce, Le Voltigeur**

Tél. 04 70 56 55 01

Outre les différents services mentionnés sur le panneau, Michelle SIEKANIEK vous propose **une activité Epicerie** avec possibilité de livraison de vos courses (liste à donner le lundi) et courses personnelles, **la vente de plats cuisinés, restauration et casse-croûte** (de 7h à 13h) : restauration tous les midi (réservation recommandée) et le soir, à partir de 6 personnes. Possibilité d'accueil de groupes (marcheurs, cyclistes, anniversaire...), **tabac, quotidien La Montagne, point Poste** (vente de timbres, affranchissement de colis, retrait d'argent), **dépôt Couture**.

Heures d'ouverture

- Tous les matins : de 7h à 12h30

- Lundi, jeudi, vendredi et samedi : 16h-19h / Mercredi et dimanche : 17h-19h

FERMETURE : mardi après-midi



Michèle tient à remercier chaleureusement les pompiers de Biozat pour leur collaboration et leur soutien moral et physique lors des diverses inondations subies par son commerce.

Animation communale

Samedi 9 Janvier – Vœux du Maire

Environ 90 personnes sont venues à la rencontre de la municipalité pour échanger et faire connaissance avec les nouveaux habitants de la commune.



Lundi 28 mars Chasse aux œufs

La Commune a organisé la seconde édition de la chasse aux œufs le lundi de Pâques autour de l'église. Près de 80 enfants de 1 à 12 ans ont participé à cette aventure. Même si le soleil n'était pas avec nous, les enfants étaient très heureux et tous sont repartis avec une poule en chocolat, après avoir pris une petite collation.



Samedi 16 avril

Lorsque la Mairie se transforme en studio de Radio...

La Commune de Biozat a été sollicitée par la radio RCF pour conduire son émission mensuelle d'avril de 9h à 11h « En direct d'un village ». L'objectif : mettre en avant une commune du département de l'Allier pour mieux la faire connaître.

Emission animée par le truculent Jean-Louis LAURENT, entouré de ses fidèles collaboratrices. Précisons que tout le monde est bénévole ! Une dizaine de Biozatois ont ainsi été conviés à s'exprimer, le maire servant de « fil rouge » entre chaque intervenant.



Un bon moment
de convivialité
et bonne humeur !

Nous étions le
112^{ème} village
interviewé
depuis 2004.





Dimanche 1^{er} mai : repas des aînés

95 Biozatois et Biozatoises sont venus partager le traditionnel repas du 1^{er} mai, offert par le CCAS et le Comité des Fêtes.

Le Duo Isabelle et Guy a animé avec succès cette belle journée.

Tout le monde a chanté et certains ont même dansé. Le repas a été, comme d'habitude, très apprécié de tous. Quelques bénévoles sont allés cueillir du muguet pour garnir les tables et l'offrir aux convives.

Mardi 10 mai : visite du SDIS au Centre de Première Intervention de Biozat

Le Colonel Burbaud, Commandant Guinard et Lieutenant Lacoste, en présence des sapeurs pompiers de Biozat, des Conseillers départementaux, du Maire et de 2 adjoints de la commune sont venus présenter les principales actions conduites par le SDIS. Parmi elles,

- Construction d'un nouveau centre de formation pour la sécurité des sapeurs pompiers à St-Pourçain (à proximité de l'hôtel Ibis). 1,5 million €. Fin des travaux mi-2018.
 - Changement du logiciel de gestion individualisée de l'alerte (1 million €)
 - Mise en place d'un extranet (2018-19)
 - Incitation au développement du volontariat en mettant à disposition des centres de multiples outils de communication.
- Assouplissement des règles de recrutement afin de permettre aux personnes intéressées de faire du secours à personne sans nécessairement aller au feu.

4 juin Fête des Voisins

Le quartier de la Place Chantelle a bravé la météo en s'abritant dans l'un des poulaillers de Sébastien Rigaudias. Comme chaque année, l'ambiance était chaleureuse et la table bien garnie sans oublier le « super pain » concocté et cuit au feu de bois par la famille James.

Au plaisir de se retrouver l'année prochaine !



Pour sa 20^{ème} saison, le théâtre des 3 roues a proposé aux spectateurs une comédie de Régis Porte, « Joyeuse Pagaille ». Cette pièce dynamique, pleine de rebondissements, a connu un grand succès tout au long des 32 représentations débutées mi-octobre à Brout-Vernet et achevées début mai à l'occasion du Festithéâtre. Trois nouvelles communes sont venues étoffer la programmation : Artonne, Beaune d'Allier et Montilly.

A peine la saison terminée, la troupe pense déjà à la prochaine pièce. La saison débutera le 15/10/2016 à St-Bonnet de Rochefort pour se terminer au Festithéâtre à Biozat, la deuxième semaine de mai. La nouvelle pièce sera présentée à Biozat le dimanche 6 novembre à la salle communale.

Vous pourrez retrouver prochainement la programmation et toutes les infos sur la troupe sur le site : www.theatredes3roues.fr



Une semaine de théâtre à la Grange

La 8^{ème} édition du Festithéâtre s'est tenue du 3 au 8 mai à la Grange. Pour la première fois, la troupe du « théâtre des 3 roues » de Biozat a accueilli 5 troupes venant de plusieurs départements (Allier, Puy de Dôme, Creuse). Chaque jour une troupe a présenté au public une pièce de boulevard. La programmation était la suivante :



INAUGURATION : 02/05

Inauguration en présence des différentes troupes et sponsors



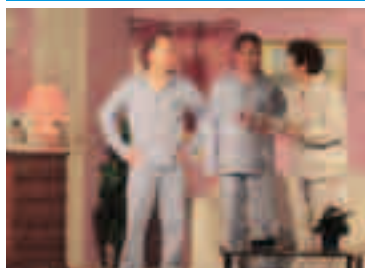
BIOZAT : 03/05

Théâtre des 3 roues
« Joyeuse Pagaille »
de Régis Porte



VARENNES SUR ALLIER : 04/05

Le petit théâtre d'à côté
« Mer belle devenant agitée »
d'Yvon Taburet



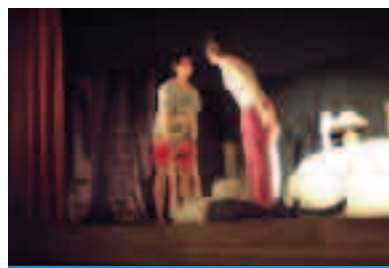
CREUZIER LE NEUF : 05/05

Le 9 en scène
« La Bonne Anna »
de Marc Camoletti



CREUZIER LE VIEUX : 06/05

Les Zygom'art
« Vous mendieriez tant »
de Jean-Claude Martineau



BEAUREGARD-VENDON : 07/05

Les baladins de la planchette
« Petit déjeuner compris » de
Christine Reverho



SOUMANS : 08/05

Les Chôvelus
« Fraternellement vôtre »
de leur composition

Vendredi 6 mai, en première partie, les jeunes de la troupe *Les Zygom'art* ont présenté une pièce de Jean Claude Martineau et Rachel Schanen « Du riffi à la colo ».

Tout au long de la semaine, le public a répondu présent, avec, à chaque représentation, une salle comble et des spectateurs ravis des comédies présentées. Les spectacles ont été de qualité avec des comédiens au mieux de leur forme et des pièces de boulevard, vaudevilles, fertiles en intrigues, quiproquos ou situations cocasses en tout genre.

Ce sont, au total, près de 1000 personnes qui sont venues à la Grange rire et applaudir les comédiens dans une ambiance chaleureuse et amicale. De nombreux biozatois et biozatoises sont venus partager ces moments d'échanges et de convivialité. Ils ont ainsi pu rencontrer les comédiens toujours disponibles et à l'écoute du public.

Cette 8^{ème} édition du Festithéâtre aura donc été un vrai succès. C'est pourquoi les organisateurs (les troupes de Biozat et de Varennes) ont décidé d'organiser la 9^{ème} édition, de nouveau à Biozat, du 8 au 14 mai 2017. La troupe des 3 Roues a déjà pris des contacts avec plusieurs troupes pour vous proposer une programmation de qualité pour cette 9^{ème} édition. Nous vous attendons donc encore plus nombreux en 2017 !

Toutes les informations sur le prochain Festithéâtre figureront, dès le mois de septembre, sur le site de la troupe de Biozat : www.theatredes3roues.fr

Section Théâtre Enfants

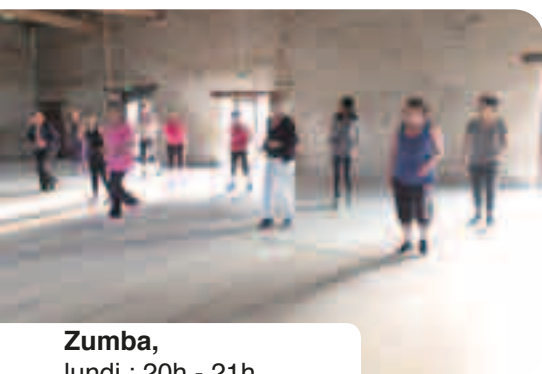
Le théâtre enfants a présenté son spectacle au mois d'avril à un peu plus d'une centaine de spectateurs. Un spectacle qui comme tous les ans est placé sous le signe de la bonne humeur. Nous préparons pour l'été notre barbecue annuel en l'honneur de nos bénévoles et un pique-nique avec nos petits acteurs avec après midi jeux... Bataille d'eau si le temps s'y prête.

Cette année, les inscriptions auront lieu mi septembre. Des tracts seront distribués dans les cartables des enfants de l'école à la rentrée. Les adhésions annuelles seront de 30 euros. C'est avec joie que nous accueillerons de nouveaux bénévoles afin de renforcer notre équipe. En attendant de vous revoir nombreux à la rentrée, le théâtre vous souhaite de passer un très bel été. **Pour tout autre renseignement vous pouvez nous contacter au 04 70 32 12 89 ou au 06 63 95 13 69**

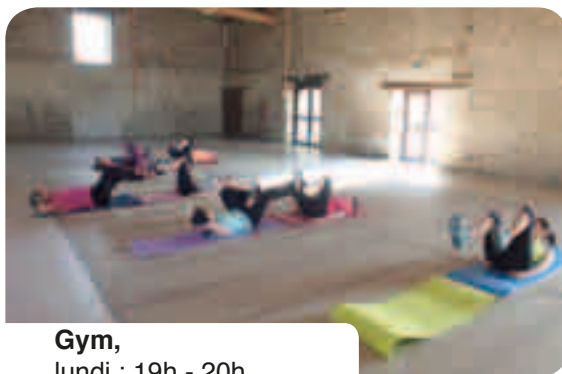


Section Gym-Zumba

Nous vous rappelons les jours et horaires des cours



Zumba,
lundi : 20h - 21h



Gym,
lundi : 19h - 20h



Gym seniors,
mercredi : 10h - 11h

Comité des fêtes

En cette nouvelle année, nous avons été heureux de vous accueillir le 1^{er} week-end d'avril pour notre soirée des années 80 qui est toujours placée sous le signe de la joie et de la bonne humeur. A suivi le repas des aînés le 1^{er} mai où nous avons accompagné la municipalité pour cette journée souvenir où, comme toujours, le repas et l'animation sont appréciés de tous.

Le 1^{er} week-end de juillet, nous avons organisé notre traditionnelle brocante toujours appréciée des exposants. Notre andouillette frites était bien entendu de la partie pour tous les gourmands.

L'ensemble de l'équipe de Comité des Fêtes de Biozat vous attend avec plaisir pour la soirée Moules Frites à gogo de la fête patronale.



Société de chasse

En ce début d'année, les chasseurs ont rangé les fusils pour se consacrer à des activités plus festives.

- Le 12 mars une quarantaine de chasseurs, propriétaires et amis ont participé au **banquet annuel** à la salle polyvalente.



- Le 19 mars c'est le **concours de belote** qui avait lieu toujours à la salle polyvalente. Ce fut une réussite puisque 52 doublettes se sont rencontrées.

Toutefois, la société poursuit ses activités cynégétiques. Un certain nombre de poulaillers ont été visités par les renards en ce début d'année. La société est intervenue chaque fois que des dégâts lui ont été signalés et de nombreuses portées de renard ont été prises. Il faut malheureusement penser que le mauvais temps du mois de mai aura des conséquences néfastes sur les couvées, mais les chasseurs restent optimistes.

- Le 19 juin a eu lieu le **traditionnel méchoui** derrière la Mairie. Même si Saint-Hubert nous a moyennement protégés du mauvais temps, la manifestation a rencontré son succès habituel.



Biozat Tennis de table

Notre club Biozatois ayant perdu une dizaine de joueurs en 2015, il termine cette saison avec 23 licenciés pour 3 équipes engagées en compétition. Nos joueurs sont prêts à bien vous accueillir ! N'hésitez pas, on vous attend...

Les entraînements adultes sont animés par Jean-Baptiste, les entraînements débutants par David. Le club remercie tous ses joueurs, ses bénévoles, entraîneurs et indispensables organisateurs. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des salles ainsi que nos partenaires et sponsors.

BIOZAT TT-1 termine 5^{ème} et assure son maintien en Régionale 3



*BIOZAT TT-2 termine 7^{ème}/8
Le maintien en D1 dépend
d'un repêchage éventuel possible*

*BIOZAT TT-3 en D2 termine 5^{ème}
de sa poule*

Il est possible de pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition. **Entraînements à la Grange : mardi, mercredi : 18h - Jeudi : 18h30**



Club du 3^{ÈME} âge

Salon de l'Agriculture

Le 29 février, 70 personnes de Biozat, Gannat, Aigueperse sont parties à Paris en car.

Beaucoup de marche pour admirer les plus belles bêtes du salon, une pause déjeuner dans les jardins publics de Paris ou au Salon et déjà il faut reprendre le chemin du retour.



Concours de belote : une centaine d'équipes est venue en découdre lors du concours de belote du 25 février dernier. Le succès a été, une nouvelle fois, au rendez-vous. Un grand merci à tous les joueurs qui sont repartis très satisfaits de leur lot



Repas annuel

C'est dans un cadre exceptionnel, au Château du Bosc à Bellerive que 57 personnes se sont retrouvées pour le traditionnel repas du Club du 3^{ÈME} âge.

Cette année, nous avons mis les petits plats dans les grands. C'est aussi l'occasion de vous dire que le repas dit « de fin d'année » se fera désormais au printemps. En effet le beau temps n'est pas toujours au rendez-vous en novembre.



Voyage en Aubrac : 80 personnes étaient du voyage. Le Club du 3^{ÈME} âge de Gannat s'est joint à nous ainsi que quelques personnes d'Aigueperse.

Nous avons profité de la matinée pluvieuse pour visiter la coutellerie de Laguiole ainsi que la coopérative fromagère Jeune Montagnard. Une dégustation de fromage d'Aubrac a clôturé le début de journée. Puis déjeuner dans l'un des restaurants de la région.



L'après-midi, le temps a bien voulu être clément et nous avons pu visiter Chaudes Aigues tranquillement (musée géothermique et petit tour dans la ville). Retour vers 20 heures à la salle préfabriquée de la mairie où s'est déroulé le traditionnel pique-nique de fin de voyage. Une journée bien remplie et appréciée de tous les participants.





West Dance Story

L'année se termine pour les danseurs de West Dance Story qui auront vu une année bien remplie. Avec des effectifs stables, **l'animatrice Martine Nageotte propose trois cours par semaine, le Mardi, le Mercredi et le Jeudi.**

L'association a organisé un premier bal le 6 Décembre à la salle communale qui a connu un vrai succès. Les membres du bureau ont organisé une soirée galette des rois début janvier, puis des sucres salés à l'occasion de divers anniversaires des adhérents. Moments de convivialité et de bonne humeur afin de réunir les différents cours.

Le 16 avril Martine a participé à l'interview donnée par la radio RCF.



Galette des rois



Bal, 28 mai

Le 28 mai, la salle communale était prise d'assaut par les clubs de danseurs venus de Mâcon, Lille et des départements voisins comme la Loire, le Puy de Dôme, ou encore la Saône et Loire pour sa journée Américaine. Avec les aléas du temps et les trombes d'eau qui se sont abattues sur Biozat, nos cuisiniers ont réalisé des prouesses pour servir les 150 personnes inscrites pour le barbecue. La soirée s'est terminée avec le bal jusqu'à 2h du matin. Ce fût une belle réussite.



Deux danseuses de l'association, Lucie 15 ans et Jennifer 33 ans participeront à un concours national individuel à Paris où elles devront réaliser 3 danses imposées. Bonne chance à elles deux !

En parallèle et ce depuis le mois de mars, des répétitions ont lieu pour les rencontres nationales des Masters Teams et se poursuivent avec les 20 danseurs qui se préparent dignement à représenter l'association et la commune de Biozat. Les sélections départementales se feront le 12 novembre à Courpière et en avril 2017 pour la finale qui se déroulera à Issoudun dans l'Indre.

Avant de terminer totalement cette saison, deux démos ont eu lieu les 17 Juin à la maison de retraite de Gayette et le 25 Juin à Courpière. Le repas de fin d'année s'est tenu au restaurant 'La Rencontre' le Dimanche 26 Juin, suivi d'un pique-nique le 14 juillet. Ensuite vacances pour tout le monde sans oublier la fête patronale de Biozat le 28 août et la reprise des cours début septembre. Toute l'équipe de West Dance Story souhaite aux Biozatois et Biozatoises de bonnes vacances.

Contacts : Martine 06 85 32 34 05 ou Annie 06 60 45 75 81

Sapeurs-Pompiers

Depuis quelques jours, le Centre de Première Intervention de Biozat est sous GIA (Gestion Individualisée de l'Alerte). Ainsi le CTA CODIS (Centre de Traitement de l'Alerte) est renseigné en permanence de la disponibilité (ou non) de chaque Sapeur, ainsi que de son rang (grade), de ses fonctions et qualifications. Ceci afin de gérer au mieux les interventions, dans un rayon comprenant le Centre de Secours de Gannat et allant jusqu'au Centre de Secours Principal de Vichy .

Nouvelle recrue

Souhaitons la bienvenue à Alexandre Beaudon, de Charmes, qui vient renforcer les rangs.



Alexandre et son « tuteur »,
le Sergent Chef Sébastien Tortoza



Contact Lieutenant Eric Vacher Tel : 06 83 09 24 90

Lieutenant Vacher Eric, Sergent Coutière Frédéric,
référénts GIA



La cérémonie du 8 mai s'est déroulée sous un ciel clément. **Une cinquantaine de Biozatois et Biozatoises sont venus avec leurs enfants pour commémorer la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale.**

Au nom de tous les Anciens Combattants, merci aux porte-drapeaux et au corps des Sapeurs-Pompiers.



Le 29 mai dernier, une commémoration exceptionnelle a eu lieu pour le centième anniversaire de la bataille de Verdun réunissant une quarantaine de personnes.



SDCI adopté

Par arrêté du 18 mars 2016, M. le Préfet a adopté le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

Le périmètre du nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) qui sera issu de la fusion de la communauté de communes en Pays Saint-Pourcinois, de la communauté de communes du Bassin de Gannat et de la communauté de communes Sioule Colette et Bouble est composé des 61 communes membres de ces 3 EPCI, totalisant 34 321 habitants. Chaque commune dispose, à compter de la notification de la Préfecture, d'un délai de 75 jours pour se prononcer et donner son accord. Pour que le nouveau périmètre soit validé, il conviendra de recueillir l'accord d'au moins la moitié des communes membres, représentant au moins la moitié de la population totale du futur EPCI. A défaut de délibération dans ce délai, l'avis sera réputé favorable.

Quelle gouvernance pour ce nouvel ensemble ?

Les conseils municipaux des communes membres devront délibérer avant le 15 décembre 2016 afin de choisir le nombre et la répartition des conseillers de la nouvelle assemblée délibérante. L'application du droit commun attribue un seul conseiller communautaire pour Biozat (contre 3 actuellement) et un total de 88 conseillers communautaires (13 pour Gannat, 11 pour St-Pourçain, 3 pour Ebreuil, 2 pour Brout-Vernet, Chantelle et Bellenaves et 1 seul conseiller pour les 55 autres communes dont Biozat. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les nouveaux conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau.

Quelles compétences ?

La nouvelle communauté de communes exercera de plein droit les compétences relevant des domaines suivants : aménagement de l'espace (SCOT, PLU), développement économique (zones d'activité, office de tourisme), gestion des milieux aquatiques (à compter du 01/01/2018), gestion des aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets, assainissement et eau (à compter du 01/01/2020). Parmi les 9 compétences optionnelles, le nouvel ensemble devra en choisir 3.

En ce qui concerne la fiscalité, la fiscalité professionnelle unique sera adoptée par la Communauté de Communes du Bassin de Gannat d'ici le 31/10 de cette année pour être en ligne avec le fonctionnement du nouvel EPCI au 1^{er} janvier 2017. Nous aurons à délibérer cet automne sur le taux appliqué et sur la période de lissage de notre taux communal actuel.

Amélioration de l'habitat : OPAH jusqu'en 2017

Nous vous rappelons que Communauté de Communes du Bassin de Gannat a mis en place une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), depuis octobre 2012 pour une durée de 5 ans, sur l'ensemble de son territoire. Celle-ci ouvre droit à différentes aides publiques (Agence Nationale de l'Habitat et Conseil Départemental de l'Allier).

Ces aides s'adressent aux propriétaires privés

- Pour des travaux dans leur résidence principale, (sous conditions de ressources et sous réserve qu'ils s'engagent à occuper le logement en tant que résidence principale pendant au moins 6 ans).
- pour des travaux dans un logement destiné à la location, (avec signature d'une convention à loyer maîtrisé fixant des conditions à respecter sur les plafonds de loyer et le niveau de ressources des locataires).

Conditions générales à respecter

- Logement de plus de 15 ans et n'ayant pas fait l'objet d'un prêt à taux zéro, depuis au moins 5 ans.
- Ne pas commencer les travaux avant le dépôt de la demande de subvention.
- Faire réaliser les travaux (fournitures + pose) par des professionnels.

La Communauté de Communes accorde quelques aides financières complémentaires dans le cadre de cette opération.

- Aide à la mise aux normes d'installation d'assainissement non collectif
- Aide à la réhabilitation de logement vacant pour de la location
- Aide à l'amélioration de l'accessibilité des logements
- Aide à l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements

Les personnes intéressées peuvent être reçues sur rendez-vous au siège de la Communauté de Communes 1, Place Fresnaye à GANNAT les lundis de 9h à 12h, les mercredis de 13h30 à 17h30 et les vendredis de 9h à 12h. Tel : 04 70 90 10 38.

Etat civil - JANVIER À JUIN 2016

NAISSANCES

Arthur DESHAIES	5 janvier
Aaron SINGHARAJ	27 janvier
Maxence PAQUI	1 ^{er} février
Théo SOUDAN	17 février
Lucas MOUTON	14 avril
Noah GIRARD	21 avril
Adèle BARDY	25 avril
Louis CARTOUX	6 mai
Raphaël FAYET	23 mai
Jules GLE	10 juin

MARIAGES

Michaël SOLIVARET et Audrey DESORMIERE	30 avril
Virgile DAUX et Marie MERLIN	18 juin

DÉCÈS

Andrée BOUCLIER	2 avril
Marcel BOURLET	3 mai
Hans-Dieter ZOLLONDZ	25 juin

URGENCES SANTE

SAMU	15
Pompiers	18
Cabinet infirmière Biozat	07 82 57 87 80
Police	17
Gendarmerie	04 70 90 87 09
Pharmacie de garde	3915
Centre Hospitalier de Vichy	04 70 97 33 33
Disparition d'un enfant	116 000
Enfance maltraitée	119
Centre anti-poison	04 72 11 69 11

NUMÉROS UTILES

Eau (SIVOM Sioule & Bouble)	04 70 90 02 89
Dépannage Electricité ERDF 7j/7 et 24h/24	09 72 67 50 03
Dépannage téléphone ORANGE 7j/7 et 24h/24	1013
Ordures ménagères SICTOM Sud-Allier	04 70 45 51 67
Communauté de Communes	04 70 90 10 38
Trésorerie de Gannat	04 70 90 02 36
Ecole de Biozat	04 70 56 51 29



*B*ulletin *M*unicipal

n° 27 - Juillet 2016

